



**CENTRE POUR LA COOPERATION AVEC LES NON-MEMBRES
DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**CCNM/GF/DCD/KE/M(2001)2
A usage officiel**

Forum mondial de l'OCDE sur l'économie du savoir

COMPTE RENDU DU FORUM MONDIAL CONJOINT OCDE/ONU/PNUD/BANQUE MONDIALE

Exploitation des opportunités du numérique afin de favoriser la réduction de la pauvreté

OCDE, Paris, 5-6 mars 2001

Voir le compte rendu succinct de deux pages concernant les questions et conclusions du forum ayant pour cote CCNM/GF/DCD/KE/M(2001)1.

Personne à contacter: M. Brian Hammond, Tél.: (33 1) 45 24 90 24
Fax: (33 1) 44 30 61 46; E-mail: brian.hammond@oecd.org

JT00110971

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

TABLE DES MATIÈRES

Rappels.....	3
Objectifs.....	3
Synthèse des principales conclusions.....	4
Accueil des participants	4
Premier discours-programme	4
Séance 1 L'importance des TIC en tant qu'outils au service du développement et de la réduction de la pauvreté	5
Séance 2 L'aide au développement à l'ère du numérique.....	6
Séance 3 Comment les TIC peuvent-elles favoriser l'éducation pour tous ?.....	8
Séance 4 Comment les TIC peuvent-elles promouvoir la santé pour tous ?.....	10
Réception - Deuxième discours-programme.....	13
Petit déjeuner - visite de l'exposition.....	14
Troisième discours-programme	14
Séance 5 Les possibilités offertes par les TIC aux populations les plus pauvres dans le cadre des micro-entreprises	14
Séance 6 Les TIC et la création de richesses et de débouchés grâce au développement du secteur privé.....	16
Séance 7 Echange d'exemples et meilleures pratiques concernant le commerce et l'administration électroniques.....	18
Séance 8 L'avenir	21

Forum mondial conjoint OCDE/ONU/PNUD/Banque mondiale*Exploitation des opportunités du numérique afin de favoriser la réduction de la pauvreté***OCDE, Paris, 5 et 6 mars 2001****COMPTE RENDU¹****Rappels**

Première des manifestations prévues dans le cadre du Forum de l'OCDE sur l'économie du savoir, ce Forum a été organisé conjointement par les Directions de la coopération pour le développement et de la Science et de la Technologie de l'OCDE, en collaboration avec le Centre pour la coopération avec les non-membres, et la Banque mondiale, les Nations unies et le PNUD. Il constitue une pièce maîtresse de la réponse de l'OCDE au Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) créé par le G-8 lors du Sommet d'Okinawa en juillet 2000. Il se raccorde également aux travaux du Conseil économique et social des Nations unies, qui coordonne les activités visant à réduire le fossé numérique engagées aux Nations unies dans le prolongement de la Déclaration du Sommet du millénaire. Le Forum a réuni quelque 150 représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé - de pays Membres de l'OCDE comme de pays en développement - ainsi que d'organisations internationales et régionales.

Objectifs

- Examiner comment la coopération pour le développement peut aider les pays à tirer parti des opportunités du numérique
- Sensibiliser les donateurs au rôle que peuvent jouer les TIC dans le développement et la réduction de la pauvreté
- Procéder à des échanges d'informations sur les initiatives prises par les donateurs afin de réduire le fossé numérique
- Déterminer les rôles et priorités de tous les acteurs : gouvernements, secteur privé, société civile, organisations internationales et régionales - dans les pays développés comme dans les pays en développement
- Présenter les travaux de l'OCDE et les enseignements de son expérience et les mettre à la disposition des pays en développement

1. Des informations complémentaires ainsi que l'ordre du jour, le texte des présentations, la liste des participants et des liens avec d'autres sites sont fournis sur le site web du Forum à l'adresse www.oecd.org/dac/digital.forum.

- Contribuer aux travaux du GEANT et du Groupe d'étude des Nations unies sur les TIC.

Synthèse des principales conclusions

- Les technologies de l'information et des communications (TIC) doivent être considérées comme un moyen de concourir aux objectifs actuels de développement, en particulier aux objectifs internationaux de développement, et non comme un secteur distinct.
- Les pays en développement ont besoin d'aide pour élaborer des stratégies relatives aux TIC s'inscrivant dans leurs stratégies de développement intégré et pour mettre en place le cadre réglementaire voulu en matière de concurrence de telle sorte que l'investissement privé, intérieur et étranger, puisse jouer un rôle majeur une fois les capitaux de départ indispensables dégagés par l'instauration de partenariats entre secteur public et secteur privé.
- On compte déjà de nombreux exemples d'initiatives réussies, faisant appel à tout un éventail de technologies, qu'il convient de partager largement grâce à un « centre d'échange » afin que l'expérience accumulée par certains pays profite aussi aux autres.
- La formation, le contenu d'origine locale et la langue sont des éléments décisifs pour atteindre la masse critique nécessaire à la réussite.
- L'OCDE a un rôle majeur à jouer :
 - en assurant la diffusion des enseignements qui se dégagent de l'expérience acquise par ses Membres concernant la « nouvelle économie » ;
 - en offrant un lieu où mettre au point des plans d'action, définir des normes de référence et suivre les progrès accomplis ; et
 - en coordonnant les programmes des donateurs, où une plus large place doit être faite aux TIC afin de réduire les inefficiences.

Accueil des participants

1. **Mme Sally Shelton-Colby** souhaite la bienvenue aux 150 participants, venus de pays et d'horizons très divers - administration publique, monde des affaires, syndicats, ONG et organisations internationales et régionales. Elle se félicite de l'ampleur de la délégation de l'ECOSOC au Forum, salue l'esprit de collaboration dont ont fait preuve les Nations unies, la Banque mondiale et le GEANT lors de la préparation de cette réunion et remercie de leur générosité le Canada, le Japon, la Suède et Alcatel, qui participent au financement de cette manifestation.

Premier discours-programme

2. Dans son allocution, à laquelle elle associe M. Tadao Takahashi, **Mme Maria Inês Bastos** souligne que, sous l'effet de la convergence, les technologies de l'Internet sont aujourd'hui la pierre angulaire des TIC et du développement - fournissant les ingrédients essentiels à la construction de grands systèmes à l'appui des services d'enseignement, de santé et financiers. L'instruction et l'alphabetisation n'ayant pas encore un caractère universel, le recours à des « opérateurs » intermédiaires peut permettre à

des personnes illettrées d'accéder à l'Internet. Si les portails sont utiles pour offrir un accès décentralisé à des informations centralisées, les grands systèmes nationaux reposant sur les TIC n'en demeurent pas moins indispensables pour assurer l'apport de contenu local et le respect des procédures locales.

3. En matière de commerce électronique, la géographie et l'économie traditionnelle conservent leur importance. Il faut encourager les services locaux à migrer sur l'Internet pour répondre plus efficacement à la demande locale. Il faut redoubler d'efforts pour propager la révolution du numérique aux entreprises qui appliquent encore les méthodes ancestrales. Au Brésil, la politique en faveur des TIC est ciblée sur le commerce de proximité, avec la mise en place de kiosques à journaux et de magasins de quartier invitant l'homme de la rue à entrer dans le monde virtuel. Les mesures destinées à promouvoir les TIC au service du développement ne doivent pas être conçues comme les composantes d'une équation linéaire mais comme un ensemble d'actions étroitement imbriquées visant le renforcement des capacités, la création d'infrastructures, à l'échelle sectorielle et locale. Pour conclure, Mme Bastos insiste sur la nécessité de permettre aux pays en développement de participer pleinement et en plus grand nombre à des manifestations telles que le présent Forum.

Séance 1 L'importance des TIC en tant qu'outils au service du développement et de la réduction de la pauvreté

Objectifs de la séance : *Déterminer pourquoi les technologies de l'information et des communications (TIC) sont déterminantes pour le développement. Les TIC ne se résument pas à l'Internet : elles couvrent aussi la téléphonie, la radio, la télévision - tout moyen permettant d'échanger des informations et des connaissances à une plus grande échelle. Il ne s'agit pas de choisir entre le développement et les TIC mais de savoir comment utiliser ces dernières de manière à répondre aux besoins des pauvres et à favoriser la croissance et les possibilités de développement afin de réduire l'écart qui se creuse actuellement entre les différentes catégories de la population mondiale. L'attention doit se porter essentiellement non sur l'informatique et la connectivité mais sur l'information, le savoir, l'identité et la maîtrise de la mondialisation.*

4. Au vu de la médiocrité et du peu de fiabilité du réseau de distribution d'électricité et des défaillances des lignes téléphoniques en Inde, **M. Pradeep Mehta** explique que l'affichage des journaux et le subventionnement des cartes postales constituent dans ce pays des moyens simples mais efficaces de communication avec les consommateurs des zones rurales. A côté de ces moyens écrits, un réseau de cabines téléphoniques permet aux pauvres d'obtenir ou de transmettre des informations. Plus récemment, des kiosques d'information ont été mis en place qui sont raccordés à l'Internet afin de faciliter l'accès à divers renseignements relatifs aux marchés et à la santé. En conclusion, M. Mehta note que le progrès est fonction de la disponibilité de ressources, de l'environnement général - au plan national et international - des types de moyens de communication existants et du décalage entre le niveau de formation de la population et les technologies disponibles.

5. **M. Andrea Goldstein** résume un document sur le commerce électronique et le développement qui fournit des exemples d'entreprises de pays en développement ayant fondé leur expansion sur le commerce électronique et montre comment ce dernier peut modifier la vie des entreprises. Il fait observer que les transactions entre entreprises et consommateurs (B2C) ont encore une ampleur limitée mais que le commerce électronique entre entreprises (B2B) offre un immense potentiel, en particulier dans les domaines des produits de base et des services ainsi qu'en témoignent les centres de traitement de données installés en Inde ou aux Philippines. Selon lui, l'APD aurait un rôle à jouer dans ; 1) le renforcement des capacités - aider les pays en développement à se doter des capacités voulues en matière de réglementation et pour participer aux débats d'instances comme l'OMC ou l'OMPI où seront négociées les politiques concernant le commerce électronique ; 2) le financement de l'amélioration des compétences et

l'instauration d'un climat de confiance ; et 3) le soutien de projets pilotes de commerce électronique et la mobilisation de capitaux extérieurs.

6. Afin de montrer en quoi les TIC peuvent contribuer directement à améliorer la vie des pauvres, **M. Brian Hammond** fait référence au cas de l'Inde où, grâce au téléphone portable les pêcheurs peuvent désormais se tenir informés de l'évolution des cours tout au long de la journée et vendre leurs prises au meilleur prix. Cela dit, tous les bateaux ne disposent pas de portables ce qui témoigne qu'un fossé numérique peut aussi exister entre habitants d'un même pays. Evoquant l'objectif que s'est fixé le gouvernement indien d'assurer le raccordement au réseau de la totalité des 600 000 villages du pays pour 2002, M. Hammond souligne qu'il est essentiel de définir des stratégies efficaces et de se donner des objectifs ambitieux.

7. Après avoir remercié le CRDI de ses travaux, M. Hammond présente ensuite un tableau où sont recensées les activités de quelque 86 donateurs - 14 Membres du CAD, 39 organismes multilatéraux et régionaux, 28 fondations et organisations sans but lucratif et 5 autres entités - dans le domaine des TIC. Ces activités, dans le cadre desquelles les donateurs s'appliquent à élaborer une stratégie relative aux TIC pour leurs programmes et à aider les pays en développement à établir une stratégie nationale en matière de TIC et à améliorer leurs infrastructures, se sont vues allouer environ 40 millions de \$ par les donateurs du CAD en 1999. Ces programmes spécifiquement axés sur les TIC reçoivent actuellement au plus 500 millions de \$ par an, mais ce chiffre pourrait bien augmenter rapidement. Le Japon, par exemple, s'est engagé à dégager pour ce type d'activités 15 milliards de \$ (dont une partie sous forme d'APD) sur cinq ans, somme qui pourrait être majorée à la suite de la création du GEANT et du Groupe d'étude des Nations unies sur les TIC. Ces montants ne tiennent pas compte de la composante TIC des projets de développement, qu'il est impossible de chiffrer avec précision du fait que ces technologies sont souvent plus efficaces lorsqu'elles sont intégrées à un projet. M. Hammond fait observer que les TIC facilitent de nouvelles formes de coopération pour le développement où les organisations à but non lucratif et les fondations jouent un rôle accru. Dans le secteur privé, Hewlett Packard a entrepris de promouvoir l'instauration de partenariats en vue de lever un milliard de dollars. L'Allemagne a, elle, recours aux chambres de commerce pour encourager le commerce électronique. De son côté, Pride Africa apporte un exemple d'initiative lancée par le Sud pour le Sud.

Séance 2 L'aide au développement à l'ère du numérique

Objectifs de la séance : *Procéder à une évaluation sincère des possibilités et aussi de la nécessité d'exploiter le plus largement possible les TIC afin d'atteindre les objectifs de développement, avec le ferme appui de la communauté des donateurs dans le cadre d'initiatives bien ciblées et coordonnées. Examiner la possibilité de révolutionner le secteur de l'aide lui-même - proposer un plus grand nombre de modèles d'aide au développement fondés sur une base d'égalité - en associant le secteur privé, les ONG et les pouvoirs publics, aussi bien entre pays du Sud qu'entre pays du Nord et du Sud. Montrer les liens qui existent entre les TIC/le savoir, d'une part, et la création de richesses/la croissance durable/l'emploi/la réduction de la pauvreté, d'autre part. Prendre en compte le rôle des TIC dans le renforcement des capacités institutionnelles, la promotion de l'administration efficace des affaires publiques et la réforme de la gestion.*

8. D'après **M. Richard Fuchs**, l'Internet a trop de supporteurs et il serait temps de mettre davantage l'accent sur les utilisations basiques des TIC. Dans le domaine des TIC, le premier échelon de la hiérarchie des besoins est de disposer de services d'utilité publique. Viennent ensuite les phases de collecte d'informations et de constitution de réseaux avant que les TIC puissent être mises au service de l'expansion des PME. Si les programmes d'aide visent uniquement à promouvoir l'utilisation de l'Internet en sautant les étapes intermédiaires, ils ne profiteront qu'aux « pionniers », c'est-à-dire à ceux qui sont à la

tête du mouvement d'adaptation technologique. Les travaux du CRDI portent sur quatre grands aspects : la pauvreté, les gens, les partenaires et les opportunités. Le programme Acacia, en Afrique subsaharienne, fait appel à la créativité des populations locales et est ouvert aux idées nouvelles.

9. **M. Amos Tincani** souligne qu'en matière de TIC, les institutions de l'UE ont des objectifs, des approches et des priorités très diverses. Au nombre de leurs grands objectifs figurent une meilleure intégration des stratégies d'aide, la convergence régionale et la promotion de la bonne gestion des affaires publiques et de la réduction de la pauvreté. Sur un plan pratique, l'UE s'est activement attachée à étudier les possibilités d'exploitation des TIC pour l'organisation de téléconférences, les appels d'offres et la notification statistique.

10. **M. Robert Wade** estime que la Banque mondiale considère les TIC comme un « remède technologique » permettant aux pays d'éviter leurs difficultés institutionnelles. Lorsque cela ne marche pas - voir le cas des télécentres au Mexique - la Banque incrimine l'insuffisance de formation, le manque de volonté politique et les facteurs culturels tendant à réduire l'intérêt porté au projet. Ces excuses ne sont pas sans rappeler les arguments utilisés pour expliquer l'échec d'autres solutions « miracles » comme les tracteurs et les livres à bon marché. Selon M. Wade, en fait, les TIC présentent un intérêt limité en tant qu'instruments d'amélioration des revenus réels et de réduction des inégalités.

11. **M. Keith Yeomans** répond à M. Wade que les TIC ne sont pas un outil mais un environnement général que transforme le monde. Si les écarts de revenu se creusent, c'est pour partie en raison de la mondialisation induite par les TIC, et ils continueront de s'accroître si les pays en développement restent à la traîne sur le plan technologique. Les donateurs devraient utiliser les TIC pour promouvoir la suppression des intermédiaires, la rationalisation de l'administration, le renforcement de la participation et l'établissement de relations d'un type nouveau entre les donateurs, les bénéficiaires et les autres acteurs du développement.

12. Les échanges de vues qui s'ensuivent font ressortir les points suivants :

- Les écarts de revenu et les écarts de connaissances jouent dans le même sens : les riches sont aussi ceux qui ont accès à l'information.
- Les stratégies fondées sur les TIC ne modifient pas les objectifs fondamentaux du développement, à savoir lutter contre la pauvreté et promouvoir la démocratie.
- Tirer parti des TIC nécessite une volonté politique et des stratégies cohérentes de mise en valeur des ressources humaines.
- Les formations doivent être adaptées aux besoins des bénéficiaires et tenir compte des contraintes culturelles et religieuses.
- Les concepteurs doivent envisager des modes d'accès autres que les PC, par exemple les portables ou la télévision.
- Rallier l'adhésion du secteur privé est capital pour que les TIC portent tous les fruits qu'on peut en attendre sur le plan du développement.
- Il faut renforcer la participation de la société civile et trouver des moyens de permettre aux télécentres d'échanger des informations et des données d'expérience.

- Les TIC peuvent transformer les méthodes de travail des centres de documentation, favoriser l'apprentissage permanent et inciter à agir en bon citoyen.

13. D'une manière générale, les participants reconnaissent qu'utiliser les TIC pour promouvoir le développement soulève de gros problèmes. Les donneurs doivent tenir compte des différences culturelles, notamment dans l'attitude à l'égard des informations officielles et non officielles. Les planificateurs doivent se préoccuper des coûts - y compris les coûts d'opportunité - et ne pas simplement partir du principe que les TIC entraîneront automatiquement des gains d'efficacité. Cela dit, le progrès technologique étant par essence imprévisible, au bout du compte, le succès dépend moins d'une planification rigoureuse que de l'inventivité et de la spontanéité avec lesquelles les partenaires appliquent les TIC à leurs besoins particuliers.

Séance 3 Comment les TIC peuvent-elles favoriser l'éducation pour tous ?

Objectifs de la séance : *Montrer comment une utilisation ingénieuse des TIC pour promouvoir l'apprentissage est susceptible de faciliter la réalisation des objectifs d'accès de tous à l'enseignement primaire d'ici à 2015 et d'égalité homme-femme dans l'éducation d'ici à 2005. Examiner les aspects qualitatifs, la nécessité de promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie et le développement des compétences en matière de TI afin de stimuler l'ensemble de l'économie.*

14. En guise d'introduction, **M. Alain Modoux** rappelle que sur les 6 milliards d'habitants que compte la planète, 5 % seulement ont accès à l'Internet (dont 85 % vivent dans des pays industrialisés) et que, sur le milliard de personnes environ qui sont vouées à être exclues de la société de l'information parce qu'elles ne possèdent pas les rudiments de la lecture et de l'écriture, 113 millions sont des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et 880 millions sont des adultes. La plupart de ces adultes analphabètes sont des femmes. La communauté mondiale a organisé plusieurs réunions pour tenter de trouver des moyens de relever le défi de « L'éducation pour tous ». A la dernière de ces réunions, qui s'est tenue il y a un an à Dakar, au Sénégal, les participants ont réitéré leur attachement aux objectifs fixés pour 2015, à savoir assurer l'enseignement primaire universel, améliorer le taux d'alphabétisation des adultes et offrir aux hommes et aux femmes un accès égal à un enseignement de qualité.

15. Afin de lancer le débat, M. Modoux invite les participants à se demander comment les TIC pourraient être exploitées pour supprimer le cloisonnement qui caractérise les systèmes éducatifs traditionnels et accélérer l'avènement de l'ère de l'éducation pour tous et de l'apprentissage tout au long de la vie, sans toutefois perdre de vue que les TIC ne sont que des outils. En matière d'enseignement, le changement doit être guidé par les besoins, et les objectifs poursuivis, non par les matériels et la technologie disponibles. L'Internet est un mode d'information et de documentation, pas un système éducatif, et ne saurait se substituer aux enseignants.

16. **Mme Fay Chung** commence par tenter de donner une estimation chiffrée du retard qu'accuse l'Afrique sur le plan du revenu, de l'éducation et l'égalité homme-femme. Elle souligne que la pauvreté a plusieurs causes : déficiences institutionnelles, au niveau de l'administration publique, du système bancaire, des sphères dirigeantes ; défaillances des marchés ; sous-industrialisation - la plupart des pays pauvres n'ont pas d'industrie manufacturière ; médiocrité des systèmes éducatifs ; et absence de recherche et développement. A ses yeux, il est impossible de faire reculer la pauvreté en l'absence d'activités de recherche et développement. Or, les TIC offrent un moyen rêvé de favoriser l'établissement de relations entre les instituts de recherche et développement des pays industrialisés et ceux des pays en développement.

17. Mme Chung appelle l'attention sur un certain nombre d'autres domaines dans lesquels les TIC peuvent jouer un rôle déterminant :

- Bibliothèques électroniques : les CD-ROM et les cassettes audio et vidéo sont des formes de technologie peu coûteuses et facilement accessibles.
- Télécentres communautaires : ils peuvent être utiles aussi bien pour les écoles que pour la collectivité locale.
- Programmes d'enseignement à distance, y compris pour la formation des maîtres.
- Emergence d'une nouvelle génération de dirigeants politiques, économiques et techniques dans les pays en développement, grâce notamment à des programmes visant à aider les femmes à prendre des responsabilités.
- Amélioration de la diffusion des connaissances, par exemple dans l'agriculture.
- Nouveaux créneaux d'activité, avec le potentiel de création d'emplois et de prospérité que recèle le commerce électronique.

18. **Mme Teresa Peters** explique comment procède l'organisme pour lequel elle travaille pour promouvoir l'utilisation de l'Internet lorsque les connexions sont déjà en place. L'attention portée à la télédensité et à la connectivité risque de masquer le fait que nombre d'utilisateurs potentiels ne comprennent rien à la technologie et n'en voient pas l'utilité. L'approche de Bridges.org consiste à encourager une utilisation judicieuse de la technologie afin de l'exploiter au mieux pour remédier à des problèmes sociaux, pour renforcer le sentiment d'appartenance ou les institutions démocratiques, la liberté de la presse et l'économie locale. L'accent n'est pas mis sur la technologie, mais sur les gens. Les TIC doivent être intégrées au tissu social et doivent être appuyées par une réforme des politiques. La formation est le moteur de toute initiative destinée à combler le fossé numérique, faute de quoi les ordinateurs restent dans les cartons. La principale difficulté est d'établir un lien entre les TIC et les problèmes de la vie quotidienne. S'il ne comprend comment les TIC peuvent avoir des retombées directes pour lui, l'homme de la rue ne manifeste aucun intérêt ou curiosité à leur égard, il en a peur. Des choses aussi simples qu'apprendre à se servir d'un clavier peuvent le retenir d'aller plus loin. Bridges.org met à la disposition des débutants un outil qui leur permet d'acquérir les rudiments pratiques du maniement des ordinateurs tout en les sensibilisant à des problèmes fondamentaux de société qui vont de pair avec la propagation des technologies. Mme Peter insiste sur l'importance de veiller à ce que le contenu d'un outil éveille l'intérêt de l'utilisateur.

19. **M. Meddie Mayanja** rend compte de son expérience sur le terrain en Ouganda. Le télécentre de Nakaseke est le premier télécentre communautaire multifonctionnel à avoir vu le jour en Afrique orientale. Il a été créé en 1999 pour introduire les TIC dans une zone rurale. En Afrique, il est très difficile de ne pas évoquer les TIC traditionnelles lorsqu'on parle des TIC modernes. Et comment expliquer ce qu'est l'Internet à quelqu'un qui ne sait même pas ce qu'est un téléphone ? Le projet s'efforce donc d'intégrer technologies traditionnelles et technologies modernes. Le télécentre dispose d'une librairie, d'ordinateurs avec accès à l'Internet et de CD-ROM et propose des programmes gratuits à l'intention des enfants. Ses équipements profitent à 23 écoles et un hôpital. Il a un impact très important sur la vie de la communauté locale, dont les habitants ont entrepris de revoir leurs méthodes d'apprentissage au vu de la diversité des ressources que leur offre le télécentre en matière d'information. Le projet s'applique en outre à exploiter au mieux les connaissances indigènes et locales en produisant des bandes vidéo ou des programmes de télévision rendant compte des informations ou de pratiques locales (dans les secteurs de l'agriculture ou de

la production de remèdes traditionnels, par exemple). Il a aussi recours à la FM pour diffuser des informations et des programmes éducatifs.

20. Les principales considérations qui ressortent des échanges de vues sont les suivantes :

- Il faut, en parallèle, répondre aux besoins en infrastructures et assurer des formations techniques appropriées.
- Les progrès technologiques, notamment les nouvelles plates-formes Internet et les moteurs de recherche, offrent des possibilités nouvelles d'apprendre tout au long de sa vie et d'élargir ses moyens d'action.
- Concernant la viabilité financière d'initiatives comme la création de télécentres, les études de cas fournissent des exemples de moyens permettant de couvrir les dépenses locales et montrent que le niveau de la demande locale de services est déterminante. Il faudrait pouvoir commencer à apporter des exemples d'initiatives ayant eu des retombées utiles afin de mobiliser un soutien plus large.
- Les syndicats peuvent utilement contribuer à promouvoir l'utilisation des TIC, en particulier pour la formation des adultes et la formation professionnelle.
- L'Australie lance une initiative en faveur du télé-enseignement et est prête à collaborer avec d'autres partenaires intéressés.
- Il faut tenir compte des besoins des populations locales et de la demande d'enseignement. Le contenu des programmes doit associer un savoir universel et des connaissances locales pertinentes. Il doit porter sur des sujets qui intéressent les populations locales et sont en rapport avec leurs préoccupations immédiates, mais aussi sur des considérations d'ordre plus général. Les participants insistent sur le fait que l'instruction, outre qu'elle apporte les rudiments essentiels, contribue à la lutte contre le VIH/sida et à la promotion de la démocratie.
- Une question qui se pose est celle de savoir si les donateurs sont prêts à investir des ressources nouvelles dans des projets en faveur de l'éducation fondés sur les TIC.

Séance 4 Comment les TIC peuvent-elles promouvoir la santé pour tous ?

Objectifs de la séance : *Montrer comment une utilisation ingénieuse des TIC aux fins de la formation du personnel de la santé sur le terrain, de l'offre de conseils aux mères et aux adolescent, etc. est susceptible de favoriser la réalisation de l'objectif visant à réduire la mortalité infantile, juvénile et maternelle et à assurer l'accès de tous aux soins de santé primaires et aux soins de santé liés à la reproduction d'ici à 2015.*

21. D'après **M. Michael Scholtz**, il n'y a pas forcément besoin de recourir à une technologie compliquée ; la simplicité n'exclut pas l'efficacité. Pour illustrer son propos, M. Scholtz cite l'exemple des enveloppes pré-affranchies/pré-adressées utilisées pour avertir les services régionaux de santé en cas d'incidence croissante d'une maladie, ce qui réduit le temps de réaction nécessaire à la constitution d'une équipe chargée de prendre les mesures voulues. L'application des TIC à la santé peut contribuer à améliorer l'état sanitaire en augmentant la qualité, la pertinence et le volume des informations mises à la disposition des citoyens et des personnels de santé. M. Scholtz propose quelques principes devant guider

l'exploitation des TIC au service de la santé : 1) veiller à éviter de faire du mal ; 2) établir un diagnostic précis du problème ; 3) avoir une bonne idée des solutions possibles ; 4) décider quelle solution, ou combinaison de solutions, convient le mieux à la situation ; et 5) utiliser l'information de façon créative.

22. Il expose ensuite le projet HealthInterNetwork, qui regroupe des organismes publics et des organismes privés et est géré par l'OMS, dont le but est de créer plus de 10 000 nouveaux sites d'information sur la santé dans plus d'une centaine de pays. Grâce à ce projet, les agents des services de santé publique auront accès à une masse d'informations faisant autorité concernant la santé, les utilisateurs des services de santé publique pourront constituer à l'échelon local des réseaux en ligne, le suivi des maladies sera amélioré et des statistiques sur la santé pourront être diffusées. Les informations et les applications tiendront compte des besoins professionnels, sociaux et culturels spécifiques des pays couverts. Pendant la phase pilote, il s'agit de bien prendre la mesure des problèmes avant de proposer des solutions et de mesurer l'impact probable du projet. En mettant ce projet au service de programmes hautement prioritaires des pouvoirs publics (lutte contre le VIH/sida, par exemple), on espère que l'évolution des indicateurs retenus pour jauger ces programmes démontrera l'utilité des TIC.

23. **M. Eliazar Karan** fait observer qu'en Afrique subsaharienne l'agent sanitaire moyen ne peut se permettre de s'abonner à des revues médicales et autres sources d'information. En partenariat avec Satellite USA, Healthnet Kenya diffuse des publications électroniques à l'intention du personnel médical attaché à des programmes de soins aux enfants et de nombreux autres travailleurs de la santé. Au Kenya, les zones rurales sont tellement reculées que quiconque y travaille se trouve totalement isolé sur un plan professionnel : il est impossible de trouver des informations pour affiner un diagnostic, la « ligne de vie du savoir » se terminant aux sorties des villes. Cet isolement est quelque peu atténué par le courrier électronique, dont les tarifs restent raisonnables, ce qui permet aux travailleurs de la santé de participer à des forums de discussion électronique.

24. Offrir l'accès à la technologie est une chose, mais cela ne sert à rien en l'absence de formations appropriées. En 1999, des centres régionaux de formation ont donc été créés en Afrique orientale pour permettre aux professionnels de la santé de participer à la vague mondiale de partage des connaissances. Lorsque les personnes qui ont reçu une formation dans ces centres retournent dans leurs villages, elles contribuent à prolonger la « ligne de vie du savoir » et exploitent les TI dans leur travail. Le projet est en passe d'assurer sa viabilité financière grâce aux recettes tirées des services, des cours et de la location des équipements pour d'autres types de formations.

25. Ce qu'il faut, c'est mettre en contact ceux qui possèdent les connaissances et ceux qui ne les possèdent pas, estime **M. Willy Haftel**, qui souligne qu'en Bolivie un gros effort de formation et de partage des connaissances est indispensable ; en effet on y compte actuellement une infirmière et trois assistants pour deux médecins, rapport qu'il conviendrait de multiplier par cinq en quelques années. A titre d'exemple de collaboration en matière de partage et de transfert de connaissances d'intérêt local, M. Haftel cite le cas de l'Institute of High Altitude qui a défini des seuils admissibles pour la chirurgie cardiovasculaire à des altitudes élevées. Ces données sont accessibles via l'Internet à tous les pays situés en haute altitude. Si les médecins devaient se fier uniquement aux résultats des études réalisées en Europe et aux États-Unis, ils s'appuieraient sur des informations erronées. Cela dit, toutes les applications ne passent pas forcément par l'Internet. Le service national d'information sur la santé, créé en 1990, utilise la radio et des disquettes pour recueillir des statistiques sur les taux de mortalité, de natalité, etc., auprès de quelque 2 400 dispensaires.

26. **Mme Judi Nwokedi** explique qu'en Afrique du Sud, pays dont la population est composée en majorité de jeunes et où l'incidence du VIH/sida s'est accrue de 68 % chez les 15-18 ans au cours de l'année 1999, la première des priorités à l'échelle nationale est de remporter la guerre contre le VIH/sida. En quoi les TIC peuvent-elles servir cet objectif ? Au cours des 15 dernières années, les méthodes

traditionnelles n'ont donné aucun résultat : 98.5 % de la population sont au courant de la situation mais 10 % seulement utilisent des moyens de protection. Love Life cible son action sur les jeunes âgés de 12 à 17 ans chez qui la publicité suscite des envies qu'ils n'ont pas les moyens financiers de satisfaire, et s'efforce de leur présenter la culture populaire comme un moyen de réaliser leurs rêves. A cet effet, Love Life fait appel aux meilleures techniques éprouvées de publicité et de communication pour mettre sur pied :

- Des maisons des jeunes offrant aux jeunes des services d'information qui les attirent : possibilité de surfer sur le web, de participer à des groupes de discussion électronique, de créer leur propre site. Une fois qu'ils ont « mis le doigt dans l'engrenage », il ne reste plus à Love Life qu'à les convertir au mode de vie qu'il préconise afin de modifier leur comportement sexuel.
- Des centres d'écoute, autrement dit des numéros gratuits mis à la disposition des jeunes pour les inciter à parler ouvertement de leurs problèmes sexuels.
- Des cyberstudios destinés à permettre un usage novateur des médias pour atténuer la fracture entre zones rurales et zones urbaines. Dans ces cyberstudios, les jeunes des villages même les plus reculés ont la possibilité de travailler au sein d'une station de radio et, si la chance leur sourit, de vendre leurs programmes concernant des faits divers locaux ou des expériences locales à des diffuseurs nationaux ou internationaux, ce qui leur rapportera de l'argent et contribuera à assurer la viabilité du projet.

27. Les principales questions abordées au cours des échanges de vues sont les suivantes :

- La difficulté de démontrer que l'utilisation des TIC dans le domaine de la santé a un rapport coût-efficacité positif. Il est malaisé de chiffrer une amélioration qualitative telle que la plus grande pertinence que permettent les TIC au niveau de la prise de décision. Celles-ci n'en ont pas moins des retombées utiles ainsi qu'en témoigne la réduction de moitié du taux de mortalité maternelle au Sénégal grâce à l'utilisation de portables pour suivre les grossesses à risque.
- La nécessité de dépasser les exemples spécifiques ne couvrant que des aspects limités des politiques et services de santé pour adopter une approche plus globale afin de déterminer dans quels segments du système de santé l'utilisation des TIC peut se révéler la plus fructueuse. Le Costa Rica commence à appliquer les TIC dans tous ses programmes nationaux de santé et le Brésil envisage de mettre en place un vaste système national à l'appui des soins de santé.
- Il faut encore trouver des solutions aux problèmes de confidentialité et de réglementation que soulève le partage d'informations sur la santé. Les cartes à mémoire peuvent se révéler très utiles sur un plan médical mais il en résulte une perte de confidentialité. Aucun dispositif juridique ne régit l'échange d'informations entre médecins de pays différents, sans parler de la rémunération de leurs services respectifs. La détermination des responsabilités risque par ailleurs de poser problème en cas de diagnostic erroné lorsque celui-ci s'appuie sur des images de médiocre qualité.
- La validité des informations. On trouve sur l'Internet de nombreuses informations en rapport avec la santé mais celles-ci ne sont pas pour autant fiables. Une information n'a d'utilité que si sa validité scientifique a été confirmée après examen par les pairs.

- La nécessité de prévoir des formations souples et d'un prix abordable aux TIC. La collaboration en matière de formation permet de réaliser des économies ainsi qu'en témoigne le projet TRAIN du Bellanet impliquant un partenariat entre des organismes qui élaborent et gèrent ensemble des modules de formation aux TI. Au Brésil, la télévision/vidéo constitue le support de la majorité des formations, ce qui facilite l'adaptation des modules en fonction de la maladie considérée, etc.

28. La technologie n'est pas une panacée garantissant la santé pour tous. Elle peut toutefois y contribuer, sous réserve qu'un nombre suffisant de personnes y aient accès et sachent s'en servir pour obtenir des informations valables. Les principaux obstacles sont le coût - les tarifs du téléphone sont plus élevés en Afrique qu'en Europe et aux États-Unis - la rapidité des progrès de la technologie, et le fait que les nouvelles technologies peuvent obliger le personnel médical à adopter de nouvelles méthodes de travail qui risquent d'être perçues comme des sources supplémentaires d'inefficiences dans un environnement où il faut déjà donner le meilleur de soi. L'exploitation judicieuse des TIC dans le secteur de la santé nécessite une analyse des diverses technologies afin que chacune soit utilisée de manière stratégique pour résoudre les problèmes existants et améliorer les méthodes de travail en vigueur.

Réception - Deuxième discours-programme

29. **M. Jacques Dunogué** explique comment Alcatel, en collaboration avec des partenaires locaux, s'applique à promouvoir en Afrique occidentale des services d'Internet novateurs afin de répondre aux besoins de la population locale composée de gens pauvres et souvent illettrés. Au Sénégal la vie de trois enfants a déjà pu être sauvée grâce à un système de communication par courrier électronique du poids des enfants à une base de données permettant aux pédiatres de convoquer pour un bilan les 10 % d'enfants nécessitant un suivi attentif. Ce service parvient à s'autofinancer et il y a même une liste d'attente. De leur côté, les pêcheurs travaillent dans de meilleures conditions de sécurité et ont pu augmenter leurs revenus depuis qu'ils ont la possibilité de consulter les prévisions météorologiques et les horaires des navettes avant de prendre la mer.

30. Alcatel et le gouvernement du Mali ont mis sur pied un ambitieux projet dans le cadre duquel le secteur public et le secteur privé associent leurs efforts pour assurer le raccordement de 700 collectivités locales avec l'administration centrale afin de faciliter la décentralisation. Au vu des premiers résultats, la population réagit favorablement car le web est adapté aux besoins d'une collectivité villageoise. Au Sénégal se mettent en place des cybercentres communautaires, qui présentent un bon rapport coût-efficacité contrairement à l'accès individuel et ont en outre l'avantage d'offrir le soutien de personnel qualifié.

31. D'après M. Dunogué, les TIC pourraient bien être un des investissements les moins onéreux pour accélérer le développement économique, social et politique étant donné les coûts liés au manque d'information. Aujourd'hui, il faut se déplacer pour obtenir une information, ce qui prend du temps si on y va à pied et coûte de l'argent si on utilise un moyen de transport. Les donateurs ont un rôle essentiel à jouer en apportant les capitaux de démarrage qui fourniront l'étincelle indispensable pour amorcer la machine. De l'avis de M. Dunogué, cela ne devrait pas poser trop de problème étant donné le faible pourcentage de l'APD actuellement consacré aux TIC.

Petit déjeuner - visite de l'exposition

32. L'occasion est offerte aux participants de constituer un réseau et de débattre de cas précis d'exploitation des TIC au service du développement présentés par :

- Alcatel, avec une initiative au Sénégal
- PlanNet Finance, France
- Imfundo, Royaume-Uni
- Grameen Telecom, avec une initiative au Bangladesh
- Worldview International Foundation, Sri Lanka
- SatelLife HealthNet, Kenya
- La Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO, avec le projet pilote Nakasake MCT.

Troisième discours-programme

33. D'après **M. Jacques Attali**, le développement repose sur quatre piliers : la démocratie et la règle du droit, les infrastructures publiques, la technologie, et l'esprit d'entreprise ou l'existence de dispositifs de microfinance. Les TIC peuvent aider les 7 000 établissements de microfinance qui travaillent actuellement pour l'essentiel de manière isolée à travers le monde à mobiliser davantage de ressources et à faire bénéficier davantage de gens de leurs services (d'environ 15 millions aujourd'hui, le nombre de bénéficiaires devrait passer à 100 ou 200 millions dans sept ans). Ce changement d'échelle nécessite plus de ressources financières, davantage de professionnalisme ainsi qu'un cadre juridique national et un environnement bancaire international favorables. PlanNet Finance vise à renforcer le professionnalisme (en offrant des formations aux agents exécutifs des établissements de microfinance, en aidant à la mise en place du cadre réglementaire nécessaire à l'échelon national, en facilitant l'échange de bonnes pratiques et en fournissant des équipements informatiques), à accroître les financements (en mettant des capitaux à la disposition des établissements de microfinance et des programmes de microcrédit et en établissant des cotes de risque, condition préalable indispensable à l'octroi de tout microfinancement) et à permettre la vente en ligne des produits des clients de établissements de microfinance.

34. En conclusion, M. Attali note que, si les plus pauvres n'ont vraisemblablement pas accès à l'Internet, les établissements de microfinance peuvent servir de relais pour amener le développement jusqu'à eux, avec l'effet multiplicatif qui en résultera. Concernant la formation, il souligne le faible coût de fonctionnement des universités virtuelles par rapport aux établissements traditionnels d'enseignement tertiaire.

Séance 5 Les possibilités offertes par les TIC aux populations les plus pauvres dans le cadre des micro-entreprises

Objectifs de la séance : *Montrer comment l'accès à la technologie peut permettre, même aux personnes les plus pauvres, vivant dans les localités les plus reculées, de gagner leur vie, par exemple en utilisant un*

téléphone cellulaire de base pour créer une entreprise, avoir accès à des conseils et au prix des cultures, vendre des objets d'artisanat dans le monde entier grâce au commerce électronique.

35. L'approche du développement adoptée par la Grameen était au départ considérée comme révolutionnaire sinon comme pure folie rappelle **M. Mohammed Masud Isa**, qui souligne que la microfinance, associée aux TIC, est un puissant moteur de développement. De tous temps, la technologie et le crédit étaient réservés aux riches, pas aux pauvres. Le projet Village Phone montre pourtant que les TIC peuvent être conçues et utilisées de manière à bénéficier aux pauvres. En fait, il apparaît que la demande de services de télécommunication est importante - et les utilisateurs de Grameen Telecom sont disposés à payer 2 à 6 \$ pour un appel téléphonique de trois minutes. Le téléphone cellulaire permet d'obtenir des informations sur les cours des produits agricoles, sur les marchés ou sur les taux de change, ce qui modifie la position sociale et économique des pauvres. Le fait de pouvoir contacter le poste de police ou la police militaire contribue en outre à transformer lentement la société et à redonner aux citoyens leur dignité, avec la démocratisation et l'élargissement des moyens d'action qui en résultent.

36. **M. Solo Pittard** fait observer que l'insuffisance des infrastructures est un problème majeur en Paouasie-Nouvelle-Guinée, pays de montagnes, où, en conséquence, la microfinance et les TIC commencent à peine à voir le jour. Cela dit, la BASD a consenti à ce pays un nouveau prêt qui servira à financer la création d'un centre de compétences en microfinance afin d'offrir des formations aux établissements de microfinance, de mettre en place de nouveaux services et de dégager des fonds de roulement. Afin de donner une idée de l'ampleur des disparités qui peuvent exister au sein du pays, M. Pittard compare la situation de deux cultivateurs de pommes de terre dont l'un possède l'électricité, le téléphone et un fax, et l'autre non. Le premier, qui est en mesure de se procurer des informations au préalable, attend que les routes soient ouvertes pour récolter et parvient à vendre au meilleur prix. Le second détermine la date de sa récolte au petit bonheur la chance au risque, au bout du compte, de mettre ses produits sur le marché à un moment où l'offre est excédentaire.

37. Pour sa part, **M. Raslan Ahmad** présente une initiative dont l'objectif ultime est la mise en place en Malaisie, pour 2020, d'une société du savoir fondée sur des valeurs. Il s'agit de faire jaillir des idées en apportant un soutien financier à des expériences de petite envergure et de courte durée illustrant des possibilités nouvelles d'utilisation des TIC au service du développement local. Ce dispositif, qui repose sur un partenariat entre le secteur public, le secteur privé et les collectivités locales, contribue à renforcer l'esprit d'entreprise à l'échelon local et élargir la diffusion des TIC. C'est grâce à lui qu'a pu voir le jour TaniNet, un portail primé d'inspiration locale qui fournit des services en ligne d'information sur l'agriculture aux exploitants et aux PME des zones rurales. Le site a été développé localement et contient de nombreuses informations d'intérêt local. Les enseignements qui se dégagent de cette expérience sont les suivants : pour que ce type de projet réussisse, il faut un chef de file, l'adhésion de la communauté pilote, l'accès à des compétences en matière de gestion, un partage des risques et des bénéfices dans le cadre d'un partenariat trisectoriel, que le projet présente un intérêt indéniable pour la communauté concernée, et qu'une attention soit portée à trois éléments d'égale importance, à savoir la communauté visée, le contenu et la connectivité.

38. Au cours du débat sont formulées les observations suivantes :

- Malgré le coût de la téléphonie cellulaire au Bangladesh, la demande est forte car le portable offre aux membres de la collectivité un moyen d'améliorer leur situation économique et sociale.
- Une approche nuancée, sur mesure, est indispensable : l'Internet, avec la culture essentiellement occidentale qu'il véhicule, risque par exemple de « polluer » les 700 dialectes de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

39. Les principales conclusions qui ressortent des échanges de vues sont les suivantes :

- Les TIC peuvent ouvrir des opportunités aux micro-entreprises en leur permettant d'accéder à des informations sur les débouchés potentiels et les conditions économiques, d'échanger des données d'expérience avec d'autres entreprises et de lever des capitaux.
- Les TIC peuvent contribuer à rehausser la productivité des micro-entreprises.
- Les TIC peuvent aider les micro-entreprises à accroître leurs ventes en leur permettant de toucher un public plus large grâce notamment au commerce électronique.
- Les partenaires désireux de favoriser le développement et l'efficacité des micro-entreprises doivent :
 - aider les établissements de microfinance à acquérir, utiliser et entretenir le matériel et les logiciels dont ils ont besoin ;
 - proposer des solutions différentes en fonction du pays et du stade de développement ;
 - convaincre les décideurs locaux de l'intérêt des TIC et leur montrer comment s'en servir.

Séance 6 Les TIC et la création de richesses et de débouchés grâce au développement du secteur privé

Objectifs de la séance : *Illustrer le rôle du secteur privé dans la création de richesses et de débouchés grâce à l'utilisation des nouvelles technologies dans les pays en développement. Examiner les politiques et le cadre réglementaire à mettre en place pour promouvoir un accès plus facile et moins coûteux à la technologie et favoriser l'utilisation des TIC dans le secteur privé en vue de stimuler la croissance économique.*

40. Soulignant l'importance d'une vision stratégique, **M. Raafat Radwan** déclare penser que, comme le veut le dicton, « si le capitaine du navire ne sait pas où il va, tous les vents sont bons ou tous sont mauvais ». L'Égypte s'applique à intégrer les TIC dans son cadre de développement national en mettant au point une stratégie dans ce domaine et en prenant des mesures visant à favoriser la mise en valeur des ressources humaines, l'amélioration des infrastructures, le développement des entreprises et l'application des TIC - l'accent étant mis sur l'administration électronique. Les pouvoirs publics ont joué un rôle de catalyseur avant de passer le relais au secteur privé lorsque c'était possible. Lorsque l'Internet est arrivé en 1993, l'accès y a été offert gratuitement à tout le monde pendant trois ans. Le réseau a été privatisé en 1997 et plus de 66 sociétés proposent des services divers. Des subventions permettent de réduire le coût de ces services dans les zones rurales et des subsides ont été accordés pour la mise en place d'un service de traduction automatique du contenu de l'Internet.

41. Afin de faciliter le développement des ressources humaines, avec l'aide des donateurs, pratiquement toutes les écoles égyptiennes ont été dotées de PC. Dans les « Clubs d'enfants du XXI^e siècle », les enfants apprennent en s'amusant et en dialoguant avec d'autres enfants du monde entier au moyen de PC. Les universités proposent de nouvelles formations en rapport avec les TIC. Chaque année, on compte quelque 5 000 nouveaux diplômés en TI, environ 200 000 utilisateurs reçoivent une initiation et de nombreux fonctionnaires suivent une formation aux TIC. L'Égypte s'achemine vers l'administration électronique, son objectif étant de permettre l'accès par l'Internet aux services et informations de tous les services publics. Un Fonds de soutien à la technologie de l'Internet a été créé en

partenariat entre le secteur privé, le secteur public et des ONG afin de favoriser le lancement de nouvelles start-ups. Des ordinateurs sont mis à la disposition des handicapés afin de faciliter leur participation au processus de développement. Afin d'éviter toute exclusion, les personnes qui ne savent ni lire ni écrire peuvent quant même accéder à l'Internet grâce à des systèmes de reconnaissance de la voix ou aux services de l'administration électronique au moyen d'un simple téléphone.

42. **M. Martin Hilbert** explique qu'en Amérique latine, le secteur privé joue un rôle moteur dans le développement du commerce électronique ce qui prépare le terrain pour l'instauration d'une administration ouverte et transparente. Le Brésil est la première « économie Internet » d'Amérique latine et possède un secteur des TIC très développé. Les brésiliens effectuent deux tiers de leurs achats en ligne au Brésil alors que pour l'ensemble de l'Amérique latine deux tiers des acheteurs en ligne font appel à des fournisseurs extérieurs à la zone.

43. Dans une région où la sécurité et la fiabilité des services postaux n'est pas garantie, les banques brésiliennes misent énormément sur la banque en ligne. Destinés au départ à ceux qui en avaient les moyens, les services bancaires en ligne étaient utilisés par environ 40 % des internautes brésiliens dès le début de 1999. Les banques ont ensuite décidé d'en ouvrir gratuitement l'accès à tous leurs clients, le coût de cette opération étant compensé par les frais perçus au titre de la gestion des comptes et par la réduction des coûts de transaction. Cet exemple a déclenché une réaction en chaîne dans la région et incité les FAI à baisser leurs tarifs ou à proposer des services gratuits. De ce fait, une grande partie des classes moyennes peut désormais s'offrir d'accéder à l'Internet. L'infrastructure est ainsi en place pour l'administration électronique. Le fait est qu'en 2000, plus de 80 % des déclarations d'impôts ont été adressées par l'Internet.

44. Si ce genre de services est susceptible d'être rapidement généralisé, les économies n'en doivent pas moins traverser toutes les étapes des cycles de diffusion et d'apprentissage. Comme le souligne M. Hilbert, il est impossible de se soustraire à ces processus, mais les pays ont la possibilité de choisir le modèle technologique qui leur convient le mieux. La plupart des pays d'Amérique latine en sont encore aux premiers stades de ces deux processus de sorte qu'une fraction réduite, et privilégiée, de la population a actuellement les moyens d'accéder aux TIC.

45. **Mme Pensri Guntasopatr** expose le projet thaïlandais d'économie fondée sur le savoir, qui s'articule autour de six grands axes, à savoir : 1) la société en ligne, grâce à l'utilisation des TIC au service de l'éducation et de la santé publique ; 2) l'administration électronique, afin d'assurer l'efficacité et la transparence des services rendus par les entités publiques ; 3) la mise à la disposition des pouvoirs publics d'éléments provenant du monde entier sur lesquels s'appuyer pour l'élaboration et la planification de la politique économique ; 4) la libéralisation des échanges, des services et de l'investissement ; 5) la facilitation du commerce électronique ; et 6) l'amélioration de l'infrastructure nationale en matière d'information. L'objectif est d'utiliser les TI pour rehausser la compétitivité des pays de l'ANASE, en promouvant la coopération afin d'atténuer le fossé numérique au sein de ces pays et entre eux. Une collaboration doit s'instaurer entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Les pouvoirs publics doivent abolir les réglementations inutiles qui freinent l'avancée des TIC et élaborer des textes de loi garantissant l'accès universel, la sécurité et la confidentialité afin de susciter la confiance dans le commerce électronique. Ensuite, le secteur privé pourra mettre en place les équipements et les logiciels de communication nécessaires.

46. **M. Shashank Kansal** fait observer que passer à l'économie de l'Internet est impossible en l'absence d'une bonne infrastructure institutionnelle et de télécommunications. Le courrier électronique reste la principale utilisation de l'Internet. Cela nécessite de bons réseaux de télécommunications mais aussi une formation à l'utilisation des PC. L'infrastructure institutionnelle a aussi son importance ainsi qu'en témoigne le fait que les cartes de crédits n'ont pas connu en Asie le même succès qu'ailleurs en

raison de l'inadéquation des structures bancaires. Il faut donc rester pragmatique et ne pas tenter d'obtenir l'impossible. Les entreprises déjà en place peuvent aider à la création/formation d'autres entreprises, ce qui stimulera la croissance et augmentera la taille du marché. C'est ainsi que M. Kansal organise au Népal des séminaires « d'initiation au monde des affaires ». Les gouvernements doivent mener une politique d'ouverture en assurant la libéralisation par des réglementations appropriées.

47. Lors des échanges de vues sont abordés les principaux points suivants :

- Le coût de l'accès à l'Internet est élevé dans les pays en développement, d'autant que, contrairement à ce qui se pratique pour les communications vocales, dont le coût est partagé à parts égales, ces pays doivent supporter l'intégralité des coûts des communications par l'Internet. Avec la libéralisation des marchés, les opérateurs entreprennent de mettre en place des réseaux de bout en bout, ce qui facilitera la péréquation des coûts, mais il faudra un certain temps avant que ceux-ci n'atteignent les pays en développement.
- Les télécentres peuvent remplir des fonctions très diverses. En Égypte, ils ont remplacé le télécopieur pour les petites entreprises. Ils constituent un moyen économique de formation, ce qui met la formation à la portée de tous et contribue à faire mieux connaître l'Internet. C'est ainsi que dans la ville où été créé le premier télécentre, 500 entreprises ont leur site web, ce qui est dix fois supérieur à la moyenne nationale.
- L'Internet est plus un outil que les pauvres peuvent adapter à leurs besoins qu'un instrument auquel ils doivent s'adapter. Il est possible d'y mettre du contenu local dans la langue locale afin de tenir compte des besoins locaux et de la culture locale.
- La réussite passe par un modèle d'entreprise viable. Les gouvernements ont peut-être un rôle de catalyseur à jouer et doivent assurer l'accès aux personnes les plus isolées et les plus pauvres. Il est toutefois impératif que leurs efforts dans ce sens s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé afin que les projets sélectionnés présentent un intérêt sur le plan commercial, rapportent de l'argent et puissent donc parvenir à d'auto-financer. Les télécentres d'Égypte constituent à cet égard un bon exemple, puisqu'a été prévu un mécanisme de recouvrement des coûts qui en assurera la viabilité une fois qu'aura été épuisée la subvention initiale. Le projet de loi thaïlandais sur l'accès universel en est un autre, qui permet au gouvernement de négocier avec tous les partenaires dans un marché ouvert, privatisé, tout en assurant un service aux pauvres même lorsque les mécanismes du marché ne peuvent apporter aucune forme d'incitation.

48. La principale conclusion qui se dégage de cette séance est qu'élaborer une politique nationale des TIC et une planification stratégique revêt une importance primordiale. Cela facilitera la mise en place de solides infrastructures locales et d'un environnement réglementaire propre à garantir la réussite des politiques/initiatives. Un soutien politique est par ailleurs indispensable. Le contenu doit respecter la culture et la langue locales. Il faut encourager le partenariat entre acteurs locaux et élaborer des modèles d'entreprise de nature à stimuler la croissance et à la rendre durable.

Séance 7 Échange d'exemples et meilleures pratiques concernant le commerce et l'administration électroniques

Objectifs de la séance : *Examiner comment les pays de l'OCDE, les pays émergents et les pays en développement peuvent partager les connaissances qu'ils ont acquises à ce jour afin d'assurer le succès de la transition vers l'économie numérique et le commerce électronique. Souligner l'importance de la*

cohérence entre la politique des TIC, les stratégies de développement et les objectifs économiques et sociaux plus généraux. Mettre en lumière les atouts de l'OCDE dans ce domaine compte tenu de l'étendue du champ couvert par ses travaux. Formuler des suggestions concrètes concernant les contributions que l'OCDE pourrait apporter dans l'avenir immédiat.

49. **M. John Dryden** fournit un aperçu des travaux de l'OCDE sur l'économie de l'information et le commerce électronique. Ceux-ci s'inscrivent dans le prolongement du plan directeur présenté à la Conférence ministérielle d'Ottawa en 1998 et s'articulent autour des quatre thèmes suivants :

- Instaurer un climat de confiance : confidentialité, sécurité de l'information, authentification et protection des consommateurs.
- Améliorer l'accès : accès des utilisateurs (particuliers et entreprises) aux infrastructures, et accès des concurrents au marché.
- Renforcer le cadre réglementaire : fiscalité, règles applicables aux échanges (biens et services de TI, droits de propriété intellectuelle, législation des entreprises).
- Maximiser et partager les avantages : correction des défaillances du marché et mesures destinées à éviter l'exclusion au sein des PME, entrepreneuriat, enseignement et formation, administration électronique, coopération pour le développement.

50. L'OCDE mène tout un éventail d'activités en rapport avec le fossé numérique, concernant notamment : 1) les méthodes de mesure et les indicateurs ; 2) le cadre de l'action des pouvoirs publics ; 3) les aspects éducatifs ; 4) l'administration électronique ; 5) la coordination de l'aide bilatérale au développement ; 6) la coopération avec le GEANT ; 7) l'ouverture vers les économies non membres. Les deux principaux messages qui ressortent de ses analyses sont que, d'une part, il est important que la politique en matière de télécommunications favorise la libéralisation et encourage la concurrence et ? d'autre part, il est indispensable de prendre des mesures pour faciliter l'accès aux nouvelles TIC et promouvoir leur utilisation, notamment en améliorant les compétences, en démystifiant ces nouvelles technologies et en instaurant la confiance dans ces dernières. L'OCDE continuera de partager l'information et de renforcer ses activités d'ouverture par divers moyens, parmi lesquels ses publications et son site web, l'organisation de conférences et séminaires et les travaux du Centre pour la coopération avec les non-membres (CCNM).

51. **Mme Silvia Bidart** rend compte de l'évolution de la situation en Argentine sur les plans de la croissance du marché des TIC, du développement de l'Internet et du commerce électronique et des résultats de la déréglementation opérée à la fin des années 90. Elle fait également référence aux travaux utiles que mène une entreprise privée (McConnell International), qui procède régulièrement à des évaluations de la « préparation au numérique » des différents pays. En conclusion, elle souligne le rôle de premier plan que peut jouer l'OCDE pour entretenir le mouvement amorcé, par exemple en partageant les pratiques optimales avec les non-membres, en assurant un suivi des progrès et en organisant d'autres manifestations du type de ce forum.

52. **M. Danilo Piaggese** expose l'approche adoptée par la Banque interaméricaine de développement (BID) dans la région Amérique latine/Caribbes, laquelle vise à la fois l'aspect économique (commerce électronique) et l'aspect social (administration électronique). D'après M. Piaggese, la volonté politique est un puissant moteur de changement comme en témoignent les engagements pris récemment par les Chefs d'État de cette région de relever le défi que constitue l'exploitation des TIC au service du développement. Le rôle de la BID est d'étayer les initiatives du secteur privé en s'appliquant à répondre aux besoins dans quatre grands domaines : la mise en place d'un cadre réglementaire approprié ; l'amélioration des

compétences techniques et commerciales ; la mise à disposition de sources de financement adéquates ; et le développement de contenus présentant un intérêt à l'échelon local. M. Piaggese se déclare convaincu que le dialogue et le partenariat entre les diverses parties prenantes (secteur public, secteur privé et société civile) constituent les meilleurs moyens de réaliser l'objectif suprême poursuivi, à savoir l'instauration d'un développement fondé sur la connaissance. Il suggère que des organismes spécialisés dans l'analyse des politiques comme l'OCDE joignent leur efforts à ceux des institutions qui agissent directement sur le terrain pour trouver des solutions aux problèmes communs.

53. **M. Lisham Adam** donne un aperçu général de la situation actuelle du commerce et de l'administration électroniques en Afrique. Malgré un potentiel considérable, l'Afrique se heurte à de nombreux problèmes, d'ordre technique (largeur de bande, logistique, contenu) et humain (compétences, comportements), pour développer des applications des TIC et le commerce électronique. L'administration électronique en est, elle aussi, à ses tout débuts, les TIC étant principalement utilisées par les administrations publiques comme un instrument de communication à sens unique leur permettant d'atteindre les citoyens. De nombreux mécanismes d'échange d'informations sont pourtant déjà en place (le site web « Balancing Act » et diverses listes de distribution électronique, par exemple). Le problème est que toutes ces informations ne parviennent pas forcément jusqu'aux décideurs. Pour l'avenir, le plus grand défi pour les pays africains sera de se doter des capacités nécessaires pour produire des contenus (et non le renforcement des infrastructures et l'accès à ces dernières). En conclusion, M. Adam souligne la nécessité de promouvoir l'instauration d'un environnement réglementaire porteur, en insistant sur le profit qui pourrait être fait à cet égard de l'expérience accumulée par les pays de l'OCDE.

54. **Mme Gowrie Ponniah** met l'accent sur le rôle important que les associations sans but lucratif peuvent jouer dans le règlement des problèmes liés à l'exploitation des TIC au service du développement. Elle formule ensuite un certain nombre de suggestions à l'intention des donateurs et des gouvernements, qu'elle appelle en particulier à :

- Œuvrer à l'instauration d'un environnement général favorable aux TIC à l'échelon national, notamment en aidant les pays en développement à élaborer des cadres réglementaires appropriés.
- Favoriser l'adoption de stratégies faisant intervenir plusieurs acteurs.
- Apporter des exemples de « pratiques optimales » en matière d'utilisation des TIC au service de la lutte contre la pauvreté, tout en tenant compte du fait que les modèles et stratégies peuvent différer d'un pays à l'autre.
- Promouvoir le dialogue Sud-Sud, de même que des échanges Nord-Sud et Sud-Nord.
- Fournir une aide pour l'évaluation des impacts, notamment pour l'analyse coûts-avantages des investissements dans les TIC.
- Militer en faveur d'initiatives mondiales qui permettraient de réduire les coûts en tirant profit de la convergence des médias, en augmentant la largeur de bande disponible et en recyclant des satellites en orbite basse, par exemple en utilisant le satellite Iridium à des fins de développement au lieu de le détruire.

55. Durant les échanges de vues, plusieurs participants soulignent les atouts uniques que possède l'OCDE, dont les multiples travaux concernant les TIC d'une part et la politique de développement d'autre part pourraient être exploités pour faciliter des échanges d'informations et de données d'expérience avec les pays en développement. Il est par ailleurs suggéré que l'OCDE parraine des activités de profilage et de

réseautage associant, outre les acteurs habituels, la communauté mondiale des ONG et le secteur des entreprises des pays du Sud.

56. Les principaux messages qui ressortent de cette séance sont les suivants :

- Le commerce et l'administration électroniques offrent un potentiel considérable pour les pays en développement, mais les problèmes à surmonter sont nombreux.
- Tous les acteurs (qu'ils relèvent du secteur public, du secteur privé ou du secteur sans but lucratif), quel que soit le niveau auquel ils opèrent (local, national, régional ou mondial), doivent être associés à l'examen et à la formulation des politiques.
- L'OCDE doit conserver et renforcer son rôle de coordination et multiplier ses activités d'ouverture de telle sorte que les pays en développement puissent bénéficier de l'expérience accumulée par ses Membres et partager avec ces derniers leurs propres réussites.
- Étant donné la rapidité avec laquelle s'opèrent les changements, il devient de plus en plus urgent de passer du stade de la réflexion à celui de la planification et de l'exécution.

Séance 8 L'avenir

Objectifs de la séance : *Tirer les enseignements qui se dégagent du Forum et des exemples présentés lors de l'exposition afin qu'ils puissent être examinés dans le cadre des activités du GEANT et du Groupe d'étude des Nations unies sur les technologies de l'information et des communications. Proposer des politiques et des stratégies permettant aux pays en développement, aux organismes régionaux et internationaux et aux donateurs d'exploiter pleinement et efficacement les TIC dans leurs programmes de coopération pour le développement et de lutte contre la pauvreté. Définir les rôles et priorités de tous les acteurs : gouvernements, secteur privé, société civile, organisations internationales et régionales -- dans les pays développés et dans les pays en développement.*

57. **M. l'Ambassadeur Martin Belinga-Eboutou** appelle l'attention des participants sur la Déclaration de la réunion ministérielle 2000 de l'ECOSOC, intitulée « Développement et coopération internationale au XXI^e siècle : le rôle des technologies de l'information dans le cadre d'une économie mondiale à forte intensité de connaissances ». Celle-ci a débouché sur la création du Groupe d'étude des Nations unies sur les technologies de l'information et des communications, dont la mission s'articule essentiellement autour de la lutte contre la pauvreté et qui bénéficie d'une autonomie suffisante pour œuvrer efficacement dans un environnement en rapide mutation. Le Groupe d'étude sur les TIC centrera ses travaux sur : 1) l'accès et l'amélioration des infrastructures - avec le concours du secteur privé lorsque le climat est propice à l'investissement ; 2) l'éducation - afin de familiariser aux TIC les populations des pays en développement ; 3) les initiatives de financement - visant à dégager des ressources financières nouvelles et additionnelles pour contribuer à couvrir les coûts, notamment de la libéralisation du secteur des télécommunications ; et 4) la mise en place de mécanismes du marché et de cadres juridiques de nature à préserver la concurrence, de façon à attirer des investissements privés à long terme et à encourager la diffusion des TIC.

58. La question n'est pas de savoir s'il faut employer les TIC ni quand il faut y recourir. Il est extrêmement facile d'utiliser les TIC pour offrir des opportunités nouvelles aux plus pauvres. M. Belinga-Eboutou fait observer que les TIC sont parfois à l'origine de solutions étonnantes aux problèmes traditionnels de développement rencontrés dans les domaines de la santé, de l'éducation, du développement rural, de l'égalité homme-femme et de la démocratisation.

59. En juillet 2001, les TIC seront à nouveau au centre des débats de l'ECOSOC - qui s'appliquera à déterminer plus précisément les atouts et les faiblesses de ce nouvel outil et à définir une base solide pour le lancement de nouvelles initiatives avec des partenaires du secteur public, du secteur privé et du secteur des ONG. L'accent sera mis sur la nécessité d'aider l'Afrique à devenir un consommateur et un producteur à part entière dans la nouvelle société du savoir. M. Belinga-Eboutou a lui-même proposé l'organisation d'un symposium international et d'un forum au Cameroun. Le symposium rassemblerait des utilisateurs, des prestataires de services ainsi que des spécialistes de la réglementation des télécommunications et des opérateurs et serait consacré à l'examen des liens de l'Afrique avec le réseau mondial. Le forum donnerait quant à lui un aperçu des nouvelles technologies de l'information et des possibilités de transmission de l'information par radio, téléphone et satellite. L'objectif est de mobiliser un soutien politique et institutionnel accru en faveur de ces nouveaux instruments de communication en donnant aux dirigeants africains l'occasion de mieux appréhender les avantages des TIC, afin de favoriser l'instauration de conditions politiques, juridiques, budgétaires et autres propices à leur développement. Il s'agit aussi d'encourager la coopération régionale et infrarégionale pour l'amélioration des infrastructures reliant les pays africains entre eux et au reste du monde.

60. Evoquant l'ouvrage intitulé « Globalisation as the opportunity ; Poverty reduction as the challenge », **M. Bruno Lanvin** explique en quoi consistent les travaux du Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT). La spécificité de ce dernier tient au fait qu'il n'impose aucune limite à son champ de réflexion. Il admet, par exemple, que le secteur privé doit repenser son rôle, l'administration accepter de nouvelles tâches et les ONG apprendre à s'intéresser à des questions qui ne retenaient pas jusqu'ici leur attention. Le GEANT est un groupe tripartite (secteur public/secteur privé/société civile) de haut niveau, qui est appelé à agir vite et conserve un caractère informel. Il respecte les différences dans le niveau de développement des différents pays et des diverses régions d'un même pays, dans le degré d'urgence qu'il y a à rechercher des solutions aux problèmes soulevés par les TIC, ainsi que dans les points de vue, l'expérience et les centres d'intérêts des divers acteurs. Les pays en développement doivent être le moteur de son action mais le succès de cette dernière appelle des efforts dans tous les secteurs et des initiatives de grande envergure, et pas uniquement des projets pilotes.

61. Les travaux du GEANT s'articulent autour de quatre grands thèmes : 1) les infrastructures ; 2) les ressources humaines ; 3) la mise en place d'un cadre juridique et d'applications dans les domaines du commerce et de l'administration électroniques ; et 4) la promotion de partenariats entre les diverses composantes de la société civile, et l'échange de données d'expérience et pratiques optimales. Les mots d'ordre en sont :

- Accès - infrastructures, coûts, concurrence, réglementation
- Compétences de Base - éducation de base, formation professionnelle, esprit d'entreprise
- Contenu - valeurs et langues locales
- Désir - volonté locale de réforme
- Engagement - adhésion de toutes les composantes de la société civile.

62. M. Lanvin signale quatre erreurs qu'il convient d'éviter : 1) dissocier l'ancienne et la nouvelle économie - autrement dit ne pas tenir compte d'éléments tels que les transports, les droits de douane et l'assurance ; 2) ne pas replacer les technologies de l'information dans leur contexte plus général, en oubliant qu'elles sont une composante d'un système de connaissance au service des sociétés ; 3) tenter d'utiliser un « moule unique » - les réussites et les échecs des autres ne sont pas directement transposables, chacun ayant des ressources et des contraintes particulières ; 4) négliger le double coût de l'échec - lequel

représenterait autant d'occasions manquées d'améliorer les conditions économiques et sociales et porterait gravement atteinte à la mondialisation.

63. Remarquant qu'il est temps de passer de la parole aux actes, **M. Yasuhisa Kawamura** souligne qu'il est urgent de remédier à l'élargissement du fossé numérique. Il rappelle que pour être efficaces les stratégies doivent se fonder sur les éléments suivants : 1) appropriation locale ; 2) promotion de l'investissement privé ; 3) adaptation à la situation de chaque pays ; 4) prise en compte des facteurs culturels et linguistiques ; enfin, 5) constitution d'alliances stratégiques pluripartites à l'échelon bilatéral, régional et multilatéral. Il observe que les divers acteurs ont des rôles complémentaires à jouer :

- Les gouvernements des pays en développement doivent élaborer des stratégies nationales de promotion des TIC et adopter des mesures de nature à encourager l'investissement direct.
- Les donateurs doivent œuvrer - directement et indirectement - à la réduction du fossé numérique dans le cadre de leurs programmes de coopération et faire davantage appel aux TIC pour l'acheminement de ces derniers.
- Le secteur privé doit faciliter les transferts de technologie et le renforcement des capacités humaines, cultiver les opportunités commerciales et la coopération avec les gouvernements et resserrer les partenariats internationaux.
- La société civile doit mener des activités au niveau des communautés locales.
- Les organisations internationales et régionales doivent renforcer la coordination avec les institutions et les pays donateurs dans les domaines de la recherche et de la formulation des projets.
- Les fondations doivent mieux exploiter les possibilités de partenariat entre secteur public et secteur privé et aider à mobiliser du capital-risque et des financements de démarrage.

64. M. Kawamura indique que pour sa part, depuis le Sommet d'Okinawa, le Japon a concentré son action sur la formulation des politiques et le renforcement des institutions, la valorisation des ressources humaines, l'amélioration des infrastructures et l'intégration des TIC dans l'aide au développement. Concrètement, un dialogue sur les mesures à prendre a été engagé avec sept pays d'Asie du Sud-Est où ont également été réalisées des missions en vue du lancement de projets, programme qui devrait être étendu à des pays d'Asie du Sud et d'Afrique au printemps 2001, et des ateliers régionaux ont été organisés dans la région Pacifique en collaboration avec le PNUD. Les projets concernent quant à eux la création d'un JNET - couvrant 30 centres TIC (d'enseignement et de formation à distance - et de systèmes d'informations géographiques, l'organisation de cours de formation, les procédures douanières, la prévention des catastrophes, et la réalisation et le financement de programmes en partenariat avec la Banque mondiale, le PNUD et l'UNESCO.

65. « Tombouctou n'est plus le bout du monde » annonce **Mme Rosa Cissé** en précisant que cette ville est désormais dotée d'un site Internet consacré au développement rural qui servira de modèle dans le reste du pays une fois les évaluations achevées. En collaboration avec WorldSpace, le Mali a pour sa part lancé un projet pilote de télé-kiosques mobiles afin de sonder le marché, de déterminer les services correspondant aux besoins des utilisateurs et de voir si, et dans quelles conditions, des télé-kiosques fixes pourraient être installés. Grâce à « Bamako 2000 : Internet, les passerelles du développement », grande conférence internationale qui a réuni plus de 1 300 participants venus de 48 pays, l'Internet a pu être quelque peu démystifié et des jeunes ont pu avoir un premier contact avec cette technologie. Il en est résulté un début de modernisation de l'administration, avec notamment la création d'un cybercentre –

CyberBamako - à l'hôtel de ville auquel il est prévu de raccorder l'ensemble des 700 communes. Les pouvoirs publics ont en outre entrepris d'élaborer un programme national à l'appui des TIC visant les infrastructures, la réduction des tarifs, le contenu local, les ressources humaines et le développement.

66. Mme Cissé énumère ensuite les conclusions qu'elle retire du Forum, qui a notamment mis en évidence le caractère essentiel d'éléments tels que l'existence d'une volonté politique et d'une stratégie en matière de TIC, la réforme des télécommunications, l'accès des femmes et des jeunes, la formation, le ciblage sur les besoins locaux, le partenariat, la mobilisation du secteur privé, l'évaluation et la mise en commun des bonnes pratiques.

67. « Nous devons exploiter le pouvoir de la technologie pour améliorer le lot des pays en développement » déclare **M. Sid Kane**, citant le Rapport du millénaire de M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies. Selon lui, la nouvelle économie offre une occasion idéale aux institutions multilatérales de nouer des partenariats avec le secteur privé - qui est à la recherche de nouveaux débouchés dans le monde en développement - afin de maximiser les retombées de leur action. Les Nations unies peuvent jouer un rôle essentiel en proposant à la fois une vision de l'avenir et des stratégies viables. Le Groupe d'étude sur les TIC contribuera à rapprocher les spécialistes des technologies de l'information et du développement, ce qui favorisera une collaboration entre le secteur privé, les fondations et la communauté des donateurs pour rechercher des moyens novateurs de mettre le pouvoir des TIC au service du monde en développement.

68. Selon M. Kane, il pourrait être utile d'examiner les résultats des télécentres communautaires multifonctionnels en tant que moyens d'assurer la connectivité, de renforcer les capacités, d'améliorer les compétences et de développer des contenus. Ces derniers pourraient en effet constituer une plate-forme pour des applications telles que la télésanté, le télé-enseignement et le commerce électronique. Ce sont des structures à géométrie variable qui ne nécessitent pas un gros investissement de sorte que cette formule pourrait attirer des entreprises qui ne souhaitent pas engager des capitaux importants.

69. Dans le prolongement du Rapport du millénaire ont vu le jour trois initiatives fondées sur le partenariat entre secteur public et secteur privé visant à promouvoir une intensification des efforts déployés pour combler le fossé numérique. La première, HealthInterNetwork, a déjà été évoquée au cours de la séance 4. La deuxième, le Service des technologies de l'information des Nations unies (UNITeS), est un consortium mondial de spécialistes des technologies de pointe qui s'applique à mobiliser des volontaires, en ligne et sur site, pour assurer des formations à l'utilisation et aux potentialités des TIC pour améliorer le sort de ceux qui sont marginalisés par la pauvreté et le manque d'accès aux services de base. La troisième enfin, « Les premiers sur place », est un partenariat entre les Nations unies et Ericsson qui a pour but de mettre des équipements et des compétences spécialisées de communications mobiles à la disposition des personnels d'aide humanitaire.

70. Dans ses remarques de conclusions, **Mme Shelton-Colby** fait observer qu'elle n'est pas convaincue que la communauté du développement considère les TIC comme un outil de développement à part entière, autrement dit qu'on ait dépassé le stade où c'est « soit l'un, soit l'autre ». Cela dit, il est selon elle indispensable de suivre les progrès accomplis au moyen d'étalons et d'indicateurs, d'évaluer l'impact d'investissements comme les téléphones de la Grameen afin d'en déterminer le rendement, d'encourager la collaboration dans le domaine du numérique en s'appuyant sur une coopération Sud-Sud solide et croissante, et d'éviter que les disparités entre hommes et femmes et le fossé numérique n'aient des effets cumulatifs.

71. Les échanges de vues de cette séance de conclusion portent sur les points suivants :

- La nécessité de replacer davantage les coûts dans le cadre du débat sur les TIC et le développement et d'éviter de partir du principe que les avantages à escompter des TIC sont phénoménaux ce qui risquerait de fausser les priorités du développement. Tout en reconnaissant qu'une analyse coûts-avantages est tout aussi indispensable dans ce domaine que dans les autres, le Président note que les TIC ont déjà produit des bienfaits incontestables ainsi qu'en témoigne la croissance induite par les microfinancements qu'elles ont permis de mobiliser. Il souligne en outre que, dans un monde de plus en plus interdépendant, le creusement des écarts constitue une raison supplémentaire d'utiliser les TIC, et non de les mettre en balance avec d'autres priorités.
- L'association plus étroite des syndicats aux travaux du GEANT. En réponse à une demande dans ce sens, il a été souligné que le nombre de membres du GEANT était volontairement limité mais que, pour cette raison, de vastes consultations - auxquelles les syndicats sont invités à participer - sont organisées dans les pays du G-8 et les pays en développement et par les organismes des Nations unies.
- La nécessité d'agir vite et de passer du stade de la réflexion à celui des actes.
- Une proposition de l'Egypte concernant la création d'un organe qui centraliserait les informations sur les expériences réussies. Celles-ci pourraient ensuite être exploitées pour convaincre les responsables politiques des pays en développement des possibilités offertes par les TIC.
- La « modernisation de l'APD », autrement dit la nécessité pour les donateurs de faire preuve de davantage d'esprit d'innovation et d'imagination et de ne plus considérer les TIC comme un secteur à part mais comme un outil essentiel dont l'utilisation est indiquée dans la plupart des cas. Les TIC peuvent par ailleurs apporter beaucoup pour l'amélioration de la gestion de l'aide.

72. Dans son résumé des débats, **M. Jean-Claude Faure** souligne que ceux-ci mettent en évidence une indéniable identité de vues : même sentiment d'urgence, mêmes ambitions, même appel à une action plus déterminée et plus dynamique, et grande volonté politique. Il note la convergence des initiatives lancées dans diverses sphères interdépendantes. Il lui paraît vital d'intégrer totalement ces initiatives au processus de développement et en particulier aux efforts de lutte contre la pauvreté, et ce dans le cadre d'une approche mue par la demande.

73. M. Faure insiste par ailleurs sur la nécessité d'entretenir le dialogue en organisant de temps à autres des forums rassemblant l'ensemble des acteurs pour faire le point des progrès accomplis et s'assurer que les stratégies retenues sont intégrées dans le programme d'action commun et reposent sur des principes directeurs et opérationnels identiques, et que des avancées ont été obtenues dans tous les domaines. A titre d'exemple, on a beaucoup parlé du partenariat avec le secteur privé. Ces discours ont-ils été suivis d'effets ? Comment ? Quels résultats ont ainsi été obtenus ? Autre exemple, les pratiques optimales. Qu'est-ce qui a été fait dans ce domaine ? A-t-on défini des étalons et des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis ? Un fichier central/centre d'échange a-t-il été créé ? A-t-il permis de combler un besoin réel ? Ce genre de dialogue contribuerait à renforcer la cohérence des initiatives. Il permettrait aussi de montrer ce qui a pu être réalisé et, par ricochet, inciterait à poursuivre et étendre les efforts.